

Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mars 2013 de l'association Dyspra'quoi ?



Personnes présentes : Pascale et Christian Gaillard, Solange Cugni, Philippe Dacquin, Brigitte Strago, Patricia Desarzens, Muriel Triventi, Joelle Jeanneret, Emmanuel Convers, Cédric et Ketsia Mariéthoz, Fanny Neuffer Dind, Isabelle Cohen Salmon, Isabelle Rezso, David et Sandra Lamard, Florence Schuler, Evelyne Corbaz Lippuner, Anne-Gaëlle Masson, Nicole Neuffer, Martine Dupré Perrin.

Pour le comité et les antennes : Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli, Rachel Gaille (antenne Lausanne et régions), Florence Coupiac (antenne Genève).

Personnes excusées : Mmes Berthoud, Rutishauer, Cadurisch-Seydoux, Rovaris, Faltin, Heger, Caprotti-Giroud, Nyga, Gomez Keizer, Piotton, Volery, N'Duhirahe, famille Cantin et Latscha, le CRE.

Pour le comité et les antennes : Mme Rast (antenne Fribourg), Mme Dubuis (antenne Valais).

1. **Accueil** : Corinne Masson Friedli, présidente, ouvre l'assemblée.

2. **Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 mars 2012** : il est accepté à la majorité.

3. **Rapport d'activités pour l'année 2012** :

Notre association fête ses 8 ans.

Au 31 décembre 2012, nous avons dans nos fichiers 94 membres familles inscrits dont 8 qui n'ont pas payé leur cotisation 2012. Mmes Altieri et Corminboeuf ont donné leur démission, nous les remercions de leur soutien et huit membres ont été démissionné, en 2012, pour raison de non-paiement des cotisations deux années de suite.

7 conférences et formations ont été données en 2012, 1'630 personnes touchées directement par 37 conférences depuis 2005.

18.01.12, conférence dans l'établissement scolaire de Delémont, pour une présentation de 2h00, devant 15 personnes (enseignants du CIN et CYPI et ergothérapeutes).

21.01.12, formation continue d'une matinée, pour la HEP BEJUNE à Bienne, avec 24 enseignants participants.

17.02.12, cours au 2^{ème} année de la HEP BEJUNE à La Chaux-de-Fonds, pour 43 étudiants.

14.05.12, conférence dans l'établissement scolaire de Delémont, pour une présentation de 2h00, devant 20 personnes (enseignants CYPII et ergothérapeutes).

29.10.12, après-midi de formation pour les enseignants de l'établissement scolaire du Plateau de Diesse, 25 enseignants étaient présents.

3.11.12, matinée de formation continue à la HEP Fribourg, 26 enseignants étaient présents.

30.11.12, conférence à l'institution du Repuis à Yverdon, pour 60 maîtres socio-professionnels.

C'est la quatrième année, qu'un groupe d'étudiants de la 3^{ème} année de la HEPBejune sont venus nous interviewer pour créer une fiche sur notre association que recevra tous les étudiants qui sortent de cette école.

Une newsletter vous est parvenue au mois de septembre.

Le comité s'est réuni à trois reprises en février, juin et août. Le comité et les antennes se sont réunis deux fois en septembre et novembre.

Lors de notre assemblée générale 2012, M. Hifler est venu donner une conférence sur le thème de « Dyspraxie et difficulté d'apprentissage : comprendre et remédier ».



Le 7 mai 2012, invité par l'ASEP, nous avons tenu un stand lors de la conférence du Dr. Revol sur les enfants à Haut potentiel. M. Revol a beaucoup mentionné la dyspraxie dans son intervention, toutefois nous avons constaté que les personnes présentes, essentiellement des parents ne connaissaient pas la dyspraxie malgré l'incidence entre ses deux troubles.

Nous avons fait à nouveau un tirage de 1000 présentatifs.

Le week-end du 8-9 septembre, une sortie à Fouly vous a été proposé, 26 personnes inscrites pour le week-end et deux familles nous ont rejoint pour la journée du samedi. Le parcours dans les arbres n'était pas très facile, même pour les parents, mais chacun a fini par trouver une activité à la hauteur de ses ambitions.

Dans le chalet, les enfants ont une belle connivence et ont joué tous ensemble pour le restant du week-end.

Valérie a participé le 22 septembre aux assises romandes de l'éducation sur le thème « Ecole fourre-tout ou école pour tous ». Les réflexions encore très ouvertes sur quelle est école de demain et comment accueillir tous les enfants. Valérie a également tenu un stand à Genève lors d'une journée anglophone sur les enfants à besoins spéciaux à l'école.

Nous avons été approchés pour participer à la préparation du colloque interprofessionnel sur l'enfant dyspraxique à l'école du 14 février 2013, 4 réunions de préparation pour cette journée. Sondage pour le camp d'été, 20 familles ont répondu très positivement dont 8 familles très intéressées.

Nos deux rencontres, antennes et comité, se sont focalisées principalement sur la préparation du camp. Les membres du comité sont reconnaissantes auprès de responsables d'antenne d'être si impliquées dans cette organisation qui seraient très difficile sans ce soutien.

Rapport d'activité de l'antenne Lausanne et régions

L'année 2012 a été bien remplie avec quatre soirées parents d'une douzaine de personnes aux dates suivantes : 30 mars, 2 avril, 11 mai, 21 septembre.

Une vingtaine d'entre nous s'est aussi retrouvée lors d'une grillade au refuge de Cheseaux-sur-Lausanne le 2 juin et neuf membres ont participé à la Fête de la Courge à Echallens le 27 octobre.

Lors de toutes nos rencontres, nous avons travaillé sur le dossier présenté au président de l'Association des Commerçants d'Echallens, Monsieur Marc Doeblér, afin de tenir un stand. D'ailleurs, notre initiative a fait des émules et Madame Mathilde Goumaz de l'ADSR Vaud qui nous a mis en lien avec M. Doeblér, ainsi que Madame Waselle de l'association pour la Dysphasie se sont jointes à notre stand. La collaboration a été enrichissante, ce qui fait que nous avons déjà réservé la date pour la Fête de la Courge 2013 ! Nous avons été remarqués et félicités pour notre présence nombreuse pour Dyspra'Quoi ?.

Rapport d'activités de l'antenne de Fribourg

L'antenne a fonctionné au ralenti ayant dû concentrer mes efforts sur deux projets importants.

Le premier concerne celui qui avait débuté en 2011 et qui porte sur les mesures d'adaptations pour la formation professionnelle concernant les personnes atteintes de dyspraxie et qui sera intégré à la CSFO (Centre Suisse de services formation professionnelle) qui est une institution de la CDIP (Conférence Suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique).

Cela est un grand pas en avant étant donné que les employeurs ou écoles professionnelles auront ainsi une référence sur les mesures à apporter pour compenser le handicap de la dyspraxie lors d'une formation professionnelle. Nous avions en 2011 transmis une première ébauche en français, puis en allemand. Elles ont été peaufinées et adaptées à l'identique dans sa structure aux autres handicaps qui font partis du projet. On devrait voir ses mesures officialisées en 2013 si tout va bien. Attention, ces mesures de compensations ne sont pas obligatoires mais à titre de consultation, par expérience cela fonctionne. En effet, c'est l'association des aveugles et malvoyants qui a ouvert la voie et constater une demande des employeurs et des écoles de formation qui avaient ce type d'handicap.



Le second projet a été la mise en consultation sur " le concept cantonal pour la pédagogie spécialisée dans le canton de Fribourg". Le département de l'instruction publique nous a offert en tant qu'association de parents à nous prononcer sur cette consultation. Nous avons profité de cette aubaine à faire entendre notre voix car nous avons constaté, une fois de plus, que la dyspraxie était pour ainsi dire inexistante. J'avoue que ce travail m'a pris plusieurs mois. Nous attendons maintenant de voir lors de la votation si des modifications ont été apportées et si ce concept est accepté...A suivre donc. En attendant il semblerait que le canton devrait se doter de directives DYS d'ici à la fin de l'année scolaire 2013 selon la cheffe du département de l'enseignement spécialisé, Mme Rossier Fouzia.

Nous avons eu une rencontre parents au printemps 2012 ce qui était fort sympathique. Un atelier parents-enfants "jeux de sociétés" dans un atelier de Bulle avec une enseignante spécialisée avait été proposé. Faute de participants, celui-ci a été annulé.

J'ai eu l'occasion durant cette année de nous faire connaître auprès du service de l'enseignement spécialisé lors d'une rencontre avec Mme Rossier, même si l'entretien fut bref, elle m'avait oubliée!

J'ai rencontré également une responsable des ergothérapeutes du canton dans le cadre de la mise en consultation, ceci afin d'être solidaires dans la reconnaissance de la dyspraxie.

Notre antenne a participé à la tenue d'un stand à l'Université de Neuchâtel, dans le cadre d'une conférence de M. Revol suite à la demande de l'ASEP (Association Suisse pour les enfants précoces).

Rapport de l'antenne Valais

- Présence à toutes les séances du comité dans le cadre de la préparation du premier camp pour les enfants dyspraxiques.
- Nombreux entretiens téléphoniques ou échange d'e-mail avec des parents à la demande d'informations.
- Accueil de quatre nouvelles familles au sein de l'antenne Valais&Chablais.

Le rapport d'activités de l'antenne Genève ne nous est pas parvenu.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes :

La parole est passée à Catherine Neumann qui présente les comptes.

Comptes :

Les cotisations ont rapporté CHF. 4'200.- (2011 : CHF 3'660.-)

Dons : CHF. 3'000.- du Lions Club de Lausanne-Jorat, CHF. 1'000.- de don d'un grand-papa et CHF. 3'000.- de don de la fondation Pierre Mercier, soit CHF. 7'000.- (2011 : CHF 10'400.-, 2010: CHF 1'460.10)

plus divers petits dons ainsi que les participations demandées pour les activités organisées par Dyspraquoi

Pour un total de recettes de **CHF. 11'986.60**

Les activités organisées pour nos membres (dont le week-end à la Fouly) ont coûté CHF. 3'652.55

L'organisation de l'AG avec la conférence de M. Hilfer : CHF. 784.-

L'impression de nos dossiers et flyers : CHF. 1'000.-

Dédommagement pour les conférences données par notre ergothérapeute de CHF. 1'236.60, montant qui est compensé pour la moitié par le versement de la HEPBejune de CHF. 629.80.

Le site internet, les assurances, la poste etc. pour un total de dépenses de **CHF. 7'657.65.**

Avec un actif de **CHF. 25'346.-** sur le compte au 31 décembre 2012 (au 31 décembre 2011 : CHF 20'017.84).



Rapport des vérificateurs des comptes :

Mme Strago et M. Dacquin ont contrôlé les comptes. Mme Strago nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité par applaudissements et l'assemblée donne décharge à la caissière.

Merci à Catherine pour sa tenue des comptes.

5. Nomination et démission des membres du comité et des antennes :

Sandrine Berthoud donne sa démission du comité, nous la remercions de son soutien. Aucune personne ne s'est proposée pour rejoindre notre comité, il se représente dans son intégralité soit : Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli. Les membres du comité sont réélus à l'unanimité.

Nous vous remercions de votre confiance. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans le comité ou dans l'ombre à la bonne marche de notre association, MERCI.

La présidence sera toujours attribuée à Corinne Masson Friedli et la caisse à Catherine Neumann, Sylvie responsable des envois des dossiers de bienvenu, les autres tâches sont réparties au sein du comité.

Sinon les responsables d'antenne se représentent dans leur intégralité soit : Monique Dubuis(VS), Rachel Gaille (LSR), Christine Rast (FR), Florence Coupiac (GE).

Les responsables des antennes sont réélus à l'unanimité.

Un grand merci à ces personnes pour cette prise de responsabilité et pour leur dynamisme.

6. Nomination des vérificateurs des comptes :

Mme Strago ainsi que M. Dacquin se représentent comme vérificateurs des comptes, ainsi que Mme Cohen Salmon comme suppléante.

L'assemblée vote à l'unanimité ces personnes, merci à eux.

7. Projets pour l'année 2013 :

En ce qui concerne les conférences et formations.

Le 5 février, nous avons donné une conférence auprès des membres de l'Association Romande des Assistantes Médicales, 23 personnes étaient présentes et très intéressées.

Le 14 février à Lausanne, c'est déroulé le colloque interprofessionnel de l'enfant dyspraxique à l'école organisé conjointement par le CHUV et le milieu pédagogique (DGEO, SESAF, HEP Vaud, EESP formation continue). Plus de 300 personnes étaient présentes mais bien du monde a été refusé, donc réel succès ! Les conférences ont été de qualité, tout en restant bien dans le concret du quotidien scolaire. Catherine Neumann membre du comité a témoigné avec une enseignante et une psychomotricienne, ces témoignages ont été beaucoup appréciés. L'après-midi a été consacré à divers ateliers. Nous avons eu la chance de pouvoir tenir un stand lors de cette manifestation et notre présentatif a été distribué à l'ensemble des participants.

Deux nouvelles conférences sont prévues en mai et juin et les demandes affluent toujours.

Le 25 janvier 2013, nous avons pu proposer une rencontre aux membres de l'antenne de Neuchâtel-Jura, antenne sans responsable. Les participants (9) ont décidé d'une nouvelle réunion en septembre 2013 et songent à une journée en famille. Cette antenne reste donc active et cela nous réjouit.

Cette année, notre activité phare est bien entendue le camp d'été. Nous nous sommes déjà réunis, le comité, les antennes, ainsi que nos deux moniteurs, en février, pour continuer notre préparation qui avancent à grands pas. Les inscriptions viennent d'être lancées.

Projets pour 2013, antenne Lausanne et régions

Les projets 2013 sont entre autre nos soirées parents, l'organisation d'un stand à Vevey en avril prochain, et quelques sorties telles qu'un pique-nique, un brunch à Saint-Bartélémy, ...

Je tiens ici à remercier chaleureusement toutes les personnes sans lesquelles ces activités n'auraient pas été possibles. Non seulement leur présence a été un soutien mais elles se sont investies personnellement et financièrement : Pascale et Christian Gaillard, Isabelle Rezso, Lucie Chollet, Claudia Nyga, Brigitte et Luc Strago, Joëlle Jeanneret. Je remercie également tous les parents fidèles lors de nos soirées.



Projets 2013, antenne Fribourg :

Une sortie parents-enfants au Pied Total (parcours didactique pieds nus dans la nature) est proposée le samedi 8 juin 2013 avec pique-nique (! inscription obligatoire auprès de l'antenne de Fribourg).

En principe la finalisation des mesures d'aides pour la formation professionnelle à la CSFO.

Une conférence par Corinne Masson Friedli sera donnée à l'automne à la HEP de Fribourg, Mme Rossier m'a promis de transmettre à tous les enseignants du primaire et du secondaire la publicité y relative.

A voir aussi en fonction du temps à ma disposition si je peux agender d'autres réunions, échanges, etc... Œuvrant seule au comité, si des personnes sont intéressées à l'intégrer, je serai très heureuse.

Projets 2013, antenne Valais

- Participation au colloque interprofessionnel de « L'enfant dyspraxique à l'école » à Lausanne le 14 février 2013.
- Organisation d'une nouvelle **Rencontre-Partage, le mercredi 10 avril 2013** au Café-Bar du Casino à Martigny.

Les projets pour 2013 de l'antenne Genève ne nous sont pas parvenus.

8. Fixation des cotisations 2013 :

Nous rappelons que les personnes qui n'ont pas payées les cotisations de l'année précédente et la cotisation de l'année en cours au plus tard à la fin du troisième mois suivant les appels de cotisations sont considérées comme démissionnaires.

Nous proposons pour cette année de garder les cotisations à 50.- par famille par année. L'assemblée accepte à l'unanimité le maintien de la cotisation à Fr. 50.-

9. Divers et propositions individuelle :

Il y a toujours des interrogations de comment sensibiliser nos autorités (vaudoises), ni Mme Lyon, ni Mme Lavanchy n'ont des discours très francs quant aux mesures mises en place (ou qui seront mises en place) pour les élèves en difficulté. L'entrée en vigueur de la loi sur la pédagogie spécialisée serait repoussée à 2015.

Mme Cohen Salmon souligne qu'une interpellation de Mme Cretegy a été lancée au Grand Conseil vaudois en novembre 2012. Le grand conseil a répondu au mois de février 2013 en énonçant toutes les structures disponibles pour les élèves et les apprentis en difficultés d'apprentissage sans beaucoup se remettre en question. Tout semble assez aller de soi quant à la prise en charge de ces élèves !!! Pour les personnes qui désirent lire cette réponse dans son ensemble, je leur envoie volontiers.

La séance est levée à 21h00, suivi du visionnement d'une émission sur la dyspraxie, sur France 5 diffusée en 2004, avec un échange nourri.

CMF